CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*

* *

Suivant les dispositions de l'article L 2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville de DINAN, **Salle d'Honneur**, le **DIMANCHE 6 AVRIL 2014**, en séance publique, à **10 heures.**

Après l'installation des conseillers municipaux dans leurs fonctions, par Mr le Maire, le Conseil Municipal sera amené à délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

1. **Election du MAIRE**

2. **ADJOINTS – Fixation du nombre**

3. **ADJOINTS – Election**

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2014

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, **le dimanche 6 avril 2014, à 10 heures**, en la Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses réunions publiques, en vue de délibérer sur les affaires figurant à l'ordre du jour de sa convocation portant la date du 1er avril 2014.

ETAIENT PRESENTS : René BENOIT (Maire sortant), Bernard BONENFANT, Annie MERDRIGNAC, Chantal BOURGAULT-LEBRANCHU, Bernard LAGREE, Charles PASINO, Elisabeth CASSANY, Cécile PARIS, Françoise GUYOT-DESPRES, Brigitte BALAY-MIZRAHI, Yannick HELLIO, Didier LECHIEN, Véronique BONNEFOND, Didier DERU, Cyrille DESRAME, Philippe FOURRIER, Matthieu JOUNEAU, Olivier BOBIGEAT, Lydie PATRY, Katia DAGUIER, Anne-Sophie GUILLEMOT, Floryan PINEAU, Nicolas LE BORGNE, David BRUNET, Maxime SACHET, Jean GAUBERT, Michel FORGET, Marc GINGUENE, Bruno BERTIER, Stéphanie MISSIR, Camille MEUNIER, Anne-Cécile BRIEC-LAME, Séverine RIO.

ETAIT EXCUSEE : Mme Odile MIEL-GIRESSE (pouvoir à Mme BALAY-MIZRAHI)

*

**

Mr René BENOIT, Maire sortant, déclare la séance ouverte et procède à l'installation du Conseil Municipal.

- Au vu du résultat du scrutin du dimanche 30 mars 2014, il déclare installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux, et suivant l'ordre du tableau :

- Bernard BONENFANT
- Annie MERDRIGNAC
- Chantal BOURGAULT-LEBRANCHU
- Bernard LAGREE
- Charles PASINO
- Elisabeth CASSANY
- Cécile PARIS
- Françoise GUYOT-DESPRES
- Brigitte BALAY-MIZRAHI
- Yannick HELLIO
- Didier LECHIEN
- Véronique BONNEFOND
- Didier DERU

- Cyrille DESRAME
- Philippe FOURRIER
- Matthieu JOUNEAU
- Olivier BOBIGEAT
- Odile MIEL-GIRESSE
- Lydie PATRY
- Katia DAGUIER
- Anne-Sophie GUILLEMOT
- Florian PINEAU
- Nicolas LE BORGNE
- David BRUNET
- Maxime SACHET
- Jean GAUBERT
- Michel FORGET
- Marc GINGUENE
- Bruno BERTIER
- Stéphanie MISSIR
- Camille MEUNIER
- Anne-Cécile BRIEC-LAME
- Séverine RIO

Avant de passer la présidence à Mr Bernard BONENFANT, doyen d'âge, Mr René BENOIT fait une allocution.

Mr Bernard BONENFANT prend la présidence, fait l'appel et déclare le quorum atteint. Il propose de bien vouloir accepter comme secrétaire de séance : Mr Maxime SACHET et comme assesseurs : Mme Anne-Cécile BRIEC-LAME et Mr David BRUNET.

Affaire n°1 – Election du Maire

Mr Bernard BONENFANT, doyen d'âge, fait une allocution. Il demande ensuite s'il y a des candidats à l'élection du Maire.

Mme Camille MEUNIER, Présidente du Groupe Dinan Ambitieux, Durable et Solidaire, demande à prendre la parole et fait une intervention.

Mr Bernard BONENFANT demande à nouveau s'il y a des candidats à l'élection du Maire.

Mr Didier LECHIEN fait acte de candidature.

Il est alors procédé à l'élection du Maire au scrutin secret. Mr David BRUNET ayant rassemblé l'ensemble des bulletins de vote, il procède, avec Mme Anne-Cécile BRIEC et Mr Maxime SACHET, au dépouillement. Mr BONNENFANT proclame ensuite le résultat du vote :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 8
- Suffrages exprimés : 25
- Mr LECHIEN a obtenu 25 voix

Mr Didier LECHIEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé Maire de Dinan et immédiatement installé.

Mr Bernard BONENFANT lui remet l'écharpe du Maire.

Mr Didier LECHIEN, Maire, fait une déclaration. Il propose ensuite d'examiner les autres affaires inscrites à l'ordre du jour.

Affaire n°2 – ADJOINTS – Fixation du nombre

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire, et après en avoir délibéré, décide **à l'unanimité** de fixer à 9 le nombre des adjoints au Maire.

Affaire n°3 – ADJOINTS – Election

Monsieur le Maire propose une liste de 9 adjoints :

1 – Brigitte BALAY – MIZRAHI
2 – Philippe FOURRIER
3 – Cécile PARIS
4 – Chantal BOURGAULT – LEBRANCHU
5 – Odile MIEL – GIRESSE
6 – Matthieu JOUNEAU
7 – Cyrille DESRAME
8 – Yannick HELLIO
9 – Bernard LAGREE

Aucune autre liste n'est présentée.

Le Conseil Municipal, selon le scrutin secret de liste, procède alors à l'élection des adjoints.

Le résultat du vote est le suivant :

- Nombre de votants : 33
- Bulletins blancs : 7
- Suffrages exprimés : 26

La liste Mr LECHIEN a obtenu 26 voix.

Les adjoints sont alors immédiatement installés.

Le Maire lève la séance.

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU DIMANCHE 6 AVRIL 2014

Affaire n°1

<u>Installation des Conseillers Municipaux par M. René BENOIT, Maire</u>

Monsieur Le Maire, René Benoit

Je vais faire un discours de quelques minutes. Quand il y a une grosse affaire, il y a quelque fois dix personnes présentes, mais il y en a rarement cent comme aujourd'hui, et merci à tous ceux qui ont voulu assister à cette séance solennelle qui est, assez exceptionnelle dans une vie, c'est une chose que l'on vit une fois, c'est pas anormal qu'il y ait un grand public de dinannais à vouloir assister à cette cérémonie.

Je déclare ouverte la séance du Conseil Municipal de ce Dimanche 6 Avril 2014. Au vu du résultat du scrutin du Dimanche 30 Mars 2014, je déclare installés dans leur fonction de conseillers municipaux et suivant l'ordre du tableau. La liste va peut-être vous surprendre, on met d'abord la liste qui a obtenu le plus de voix et à l'intérieur de celle-ci, vous êtes appelés par rang d'âge, du plus âgé au moins âgé, c'est pour le premier démarrage, ensuite ça sera classé différemment : j'appelle donc, Bernard Bonenfant, Annie Merdrignac, Chantal Bourgault-Lebranchu, Bernard Lagrée, Charles Pasino, Cécile Paris, Françoise Després, Brigitte Balay-Mizrahi, Yannick Héllio, Elisabeth Cassany, Didier Lechien, Véronique Bonnefond, Didier Déru, Cyrille Desramé, Philippe Fourrier, Matthieu Jouneau, Olivier Bobigeat, Lydie Patry, Katia Daguier, Anne-Sophie Guillemot, Floryan Pineau, Nicolas Le Borgne, David Brunet, Maxime Sachet, Séverine Rio, Jean Gaubert, Michel Forget, Marc Ginguené, Bruno Bertier, Stéphanie Missir, Camille Meunier, Anne-Cécile Briec-Lamé.

Je vous précise que conformément à l'article L2122-8 du code général des collectivités territoriales, c'est le plus âgé des membres du Conseil Municipal qui assure la présidence de la séance au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du Maire, il s'agit de Mr Bernard Bonenfant que j'appellerai tout à l'heure. Avant de lui passer la présidence, je veux dire quelques mots très brefs, je vous l'assure.

49 ans après avoir été élu conseiller municipal et après avoir été 31 années Maire et Président de cette assemblée, j'ai souhaité mettre un terme à mes fonctions d'élu.

Quatre listes se sont affrontées. Les électeurs ont tranché.

Puisque le protocole m'autorise à ouvrir cette séance d'installation, je souhaite, pour la dernière fois, exprimer ma profonde reconnaissance

D'abord aux électeurs Dinannais qui par cinq fois m'on apporté et renouvelé leur confiance,

A mes nombreux colistiers et amis qui, tout au long de ces 31 années, ont, à mes côtés, fait bouger la ville en réalisant des projets d'une réelle importance, qui ont permis aux Dinannais de vivre en harmonie avec leur ville, une ville humaine, chaleureuse, réputée, inscrite dans son temps en même temps que respectueuse et soucieuse de la préservation de son riche héritage historique.

Une ville animée, bien dans son rôle de ville-centre d'une intercommunalité qui n'a cessé de se doter de compétences nouvelles, et qui a su agrandir son périmètre et rassembler depuis le 1er janvier dernier 26 communes. Je m'en tiens là, et je reviens vers vous. Vous êtes à partir de cet instant en charge pour six ans des destinées de la ville.
Je vous complimente pour votre élection,
Travaillez ensemble, profitez de cette chance extraordinaire, qui est désormais la vôtre, d'améliorer la ville pour le bien de ses habitants.

Donnez le meilleur de vous-même et vous recevrez en retour bien des satisfactions.
Je m'en tiens là.
Merci à tous, et dans ce tous, je mets bien sûr ma famille, mes amis très proches, les Dinannais dans leur ensemble mais aussi les collaborateurs, cadres, employés administratifs et techniques qui mettent en œuvre les décisions que vous prenez.
Ne les oubliez pas !

C'est fini, je cède ma place à Bernard Bonenfant.
Je souhaite bonne chance à mon successeur, j'entre heureux dans mon 4ème temps de vie.

Je ne vais pas rien faire et j'emprunte à Woody Allen mon mot de fin : « l'avenir m'intéresse parce que c'est là que j'ai l'intention d'y passer les prochaines années ». (longs applaudissements)

Merci, je l'ai dit au moins cinquante fois ces mois derniers, on reçoit assez bien les compliments, mais les longs applaudissements sont difficiles à tenir, on a du mal à retenir son émotion, alors des fois je les arrête, sinon je ne tiendrais pas. Je vais me retirer et je laisse la présidence à Bernard Bonenfant.

Monsieur Bernard Bonenfant

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

La loi prévoit que la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal. C'est moi, le plus âgé.
C'est un privilège, je vais donc assurer la présidence du Conseil pour l'Election du Maire.

C'est pour moi une première, et je vais essayer d'être à la hauteur.
Le discours que tout le monde attend, c'est celui du Maire que nous allons élire dans quelques minutes, qui va tracer, en homme d'avenir, les actions de ce nouveau mandat.
Permettez malgré tout, au doyen d'âge que je suis, de se tourner vers un passé qui donne un sens et un fondement à l'avenir, pour féliciter et remercier René Benoit qui met fin à l'instant même, à 31 ans de maire, pour toute la passion qu'il a mise au service de Dinan et pour l'ensemble de son action.
Je voudrais avoir aussi une pensée pour tous les autres élus qui ont siégé à ses côtés ces six dernières années et qui ne sont plus élus aujourd'hui.
Je pense également à tous les candidats des quatre listes qui ont travaillé et fait campagne avec sincérité, mais qui n'ont pas eu cette chance d'être élus. Je les remercie, c'est la démocratie qui s'en trouve renforcée.

J'ai plaisir enfin à saluer et à féliciter les nouveaux qui comme moi, entrent au conseil pour la première fois, et ceux plus habitués qui repartent pour un nouveau mandat.
Pour reprendre la citation de Martin Luther Kings, j'ai fait un rêve… La campagne municipale est finie…
L'esprit militant qui nous a tous animés ces dernières semaines ne doit pas nous entraîner vers la méfiance des uns envers les autres.
Au contraire, nous devons travailler ensemble.
La tâche qui nous incombe est en effet importante, les Dinannais ont été nombreux à nous le rappeler.
Et pour paraphraser John Kennedy, je dirais, avant de se demander ce que Dinan peut faire pour nous, demandons nous ce que nous pouvons faire pour les Dinannais. Je souhaite sincèrement que nous travaillions tous dans ce même état d'esprit.
Nous allons maintenant procéder à l'élection du maire. Instant solennel si l'en est. Merci de respecter ce moment.

Je vais procéder à l'appel nominatif des conseillers municipaux et je demande s'il y a des pouvoirs ?

Madame Brigitte Balay

Mme Miel-Giresse Odile a donné pouvoir M'a donné son pouvoir.

Monsieur Bonenfant fait l'appel.

Monsieur Bernard Bonenfant

Le quorum est atteint, je vous propose de désigner Maxime Sachet, le plus jeune, comme secrétaire de séance. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Accordé. Ensuite, je vais désigner deux accesseurs pour constituer le bureau : David Brunet et Anne-Cécile Briec-Lamé. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Nous allons pouvoir passer à l'élection du Maire.

Madame Camille Meunier

Monsieur le Président de séance, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, un nouveau mandat débute aujourd'hui pour six ans. Il y a quelques semaines, quatre équipes étaient candidates pour l'assurer. Aujourd'hui, une seule a cette responsabilité, l'équipe conduite par Mr Lechien. Votre équipe, Mr Lechien, va gérer la ville sans avoir le suffrage de la majorité des dinannaises et des dinannais, les résultats ont été ainsi.

Il est alors de notre devoir, aux oppositions, de veiller à ce que chaque habitante et habitant bénéficie de la même écoute, du même service et surtout de la même attention. Vous avez pris des engagements, vous devrez les respecter et nous y veillerons. Nous concevrons notre action autour de trois axes : proposer, s'opposer et préparer. Proposer, nous avons pu constater dans votre document de campagne sorti tardivement, il nous est même arrivé de penser que vous avez attendu la sortie du nôtre pour construire le vôtre et parfois même vous en inspirer, mais ceci est du passé. Je disais donc, nous avons pu constater dans votre document de campagne, que vous vouliez mettre en œuvre, je cite, un nouveau contrat municipal basé sur la concertation, le dialogue, le respect des personnes, des idées et la proximité. Vous avez indiqué dans un esprit d'ouverture qu'il y avait 33 élus pour Dinan, sachez que si vous conduisez la municipalité en toute transparence, dans le partage de l'information des

dossiers, nous voterons si cela constitue un bénéfice pour Dinan. Dans le cas contraire, si nous doutons des méthodes, du bien fondé, si nous sommes mis à l'écart, vous serez face à une opposition qui dénoncera vos manquements et vos incohérences. Enfin, nous préparons l'avenir, nous portons les aspirations de la majorité des dinannais, en effet, nous cumulons, Mme Rio et nous, bien qu'ayant sept conseillers plus un, plus de suffrage que vous, votre majorité est donc toute relative. Nous attendons de vous, Mr Lechien, que vos propositions soient examinées avec toute l'attention nécessaire, l'avenir de Dinan commence aujourd'hui, nous y travaillons d'ores et déjà. Nous aurons un œil attentif et exigeant, au sujet des travaux de Dinan Communauté et à la place que vous accorderez aux élus communautaires pour qu'ils informent le conseil des discussions, enjeux et débats. Il est inconcevable que cela se limite à la présentation du rapport d'activité de Dinan Communauté, une fois par an en fin de conseil à minuit passé.

Vous l'aurez compris, nous serons une opposition constructive, si vous nous en donner les moyens, je solliciterai à ce sujet, en tant que Présidente du groupe « Dinan ambitieux, durable et solidaire », un rendez-vous auprès du Maire la semaine prochaine, pour étudier les moyens alloués à notre équipe pour pouvoir exercer, au même titre et dans les mêmes conditions que votre équipe notre mandat d'élu municipal. Nous pourrons examiner à cette occasion, la présence de mes collègues au sein des commissions et dans les structures diverses qui sollicitent la présence d'élus de la mairie de Dinan.

Pour finir, nous respectons le résultat officiel des élections, par conséquent, nous ne présentons pas de candidat au poste de Maire. Je vous remercie.

Monsieur Bernard Bonenfant

Merci Madame, je vais demander tout de suite qui est candidat ?

Monsieur Didier Lechien

Je suis candidat.

Monsieur Bernard Bonenfant

Y a-t-il d'autre candidat ? Il n'y en a pas d'autre. Nous allons donc maintenant passer au vote. Je vais vous demander d'exprimer votre vote sur le bulletin qui est à votre disposition. Je dois rappeler que le candidat est Mr Didier Lechien.

Je vais vous demander à tous les trois (Maxime Sachet, David Brunet, Anne-Cécile Briec-Lamé) de faire le décompte des votes. Bien entendu, vous comptez tous les suffrages. Nous avons bien 33 bulletins.

Il faut prononcer à haute voix le nom inscrit sur le bulletin. Suite au dépouillement, le nombre de votants est de 33, le nombre de blancs : 8 et le nombre de suffrages obtenus par Didier Lechien : 25.

Monsieur Didier Lechien, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Didier Lechien

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je ne vous cacherai pas l'émotion qui est la mienne en cet instant. Je mesure la confiance que vous me faites en m'élisant aujourd'hui Maire de Dinan. Cette confiance me place désormais face à l'immense tâche à accomplir pour nos concitoyens.

Notre ville a derrière elle plusieurs siècles d'histoire. Depuis 1417, 133 maires se sont succédés. Les hommes, car il n'y a que des hommes, qui ont occupé cette charge, ont façonné Dinan, ils l'ont transformée, modernisée, embellie. Tous étaient, j'en suis certain, passionnés par l'action publique et partageaient ce même amour pour une ville qui par bien des aspects, nous le savons, demeure exceptionnelle.

Je veux rendre ici un hommage tout particulier à mon prédécesseur, René BENOIT, pour les 31 années qu'il a consacré à équiper et moderniser notre ville et à améliorer sans relâche le bien-être de ses habitants. Au nom de tous les dinannais, je veux lui exprimer toute notre gratitude.

A l'issue d'une campagne marquée par la confrontation des projets, les dinannais ont choisi de souscrire avec l'équipe que je conduisais à un nouveau contrat municipal fondé sur la concertation, le dialogue, le respect des personnes et des idées, la proximité.

Je n'oublie pas que certains ont fait un choix différent. Sans rien renier des convictions qui sont les miennes, l'opposition trouvera en moi un interlocuteur exigeant mais ouvert. Nos concitoyens attendent des élus que nous sommes, sens de la responsabilité et engagement au service du bien commun. Je ne conçois pas le conseil municipal comme un lieu de confrontation stérile, mais au contraire comme un espace de débats constructifs. Nos positions peuvent être différentes mais rien n'interdit que parfois nous nous retrouvions.

Passé les heurts et le fracas de la campagne électorale, vient le temps de l'apaisement et du rassemblement. Je serai le maire de tous les dinannais. Nos concitoyens trouveront en moi un élu attentif à leurs difficultés, à l'écoute de leurs préoccupations, proche de leurs attentes. J'attends de celles et ceux qui participeront à l'exécutif municipal, de tous les élus municipaux, cette même attention et cette même disponibilité. Je sais aussi qu'être maire c'est savoir décider, assumer des responsabilités quelquefois difficiles, choisir et parfois trancher et accepter d'en payer le prix.

Avec le rassemblement vient le temps de l'action. Notre ville a des fondations solides. Elle a aussi des défis majeurs à relever. Au-delà des difficultés du moment qui nous imposent rigueur dans la gestion et mobilisation de tous les instants, sachons faire preuve d'optimisme et de combativité car notre ville a de formidables atouts.

En m'appuyant sur une équipe enthousiaste et profondément renouvelée, mon ambition est de construire l'avenir de Dinan. Cet avenir j'entends le construire avec les dinannais. Au terme de la mandature qui débute aujourd'hui, car l'élection d 'un nouveau maire n'est pas un aboutissement mais au contraire un point de départ, grâce à la mobilisation de tous, j'imagine une ville encore plus audacieuse, plus innovante, plus solidaire.

Du grand Dinan, en passant par une politique ambitieuse pour la jeunesse, l'aménagement des quartiers et en particulier le quartier de la gare, la création d'infrastructures sportives de qualité, le rayonnement culturel, le développement du commerce et la sauvegarde de l'emploi, l'évolution de l'intercommunalité… d'importants chantiers nous attendent. Sans compter qu'au jour le jour, l'intérêt de tous les dinannais demeurera au centre de nos préoccupations, car plus que jamais nous avons besoin de lien social et de solidarité.

Les missions confiées aux adjoints déclineront les grandes priorités du mandat. Certains d'entre eux seront assistés de conseillers délégués. J'attends d'eux qu'ils fassent preuve d'efficacité, de réactivité, et d'audace dans l'exercice du mandat qui est désormais le leur.

Pour réussir je sais pouvoir m'appuyer aussi sur le professionnalisme d'agents municipaux motivés et performants.

Alexis de Tocqueville écrivait *« c'est dans les communes que bat le cœur du peuple ».* Vous connaissez mon attachement à la commune, échelon de base de notre démocratie. Dimanche dernier, nos concitoyens nous ont confié un mandat, celui de les représenter et de gérer notre ville. Tous, nous devons désormais être tout entier habités par cette mission.

Je vous remercie.

Affaire n°2

<u>ADJOINTS – Fixation du nombre</u>

Suivant les dispositions des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code Général des Collectivités territoriales, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil municipal (33), soit neuf adjoints.

Il vous est ainsi proposé de fixer le nombre des adjoints au Maire.

*

* *

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte à l'unanimité** cette disposition.

Affaire n°3

<u>ADJOINTS – Election</u>

Monsieur le Maire

Je vais maintenant procéder à l'appel des adjoints et leur remettre leur écharpe :

- Madame Brigitte Balay-Mizrahi, première adjointe, en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

- Monsieur Philippe Fourrier, deuxième adjoint, en charge des finances et du développement économique.
- Madame Cécile Paris, troisième adjointe en charge du patrimoine.
- Madame Chantal Bourgault-Lebranchu, quatrième adjointe en charge de l'action sociale.
- Madame Odile Miel-Giresse, cinquième adjointe, en charge de l'urbanisme et du logement.
- Monsieur Matthieu Jouneau, sixième adjoint, en charge des sports et de la vie associative.
- Madame Cyrille Desramé, septième adjointe, en charge de la culture et des évènements.
- Monsieur Yannick Hellio, huitième adjoint, en charge de la voirie, des bâtiments communaux et des espaces verts.
- Monsieur Bernard Lagrée, neuvième adjoint, en charge des affaires générales et de la sécurité.

Ce dispositif sera complété par quatre conseillers municipaux délégués :

- Madame Anne-Sophie Guillemot, qui sera en charge du conseil municipal des jeunes, du centre de loisirs, de la réussite éducative et du Ludobus.
- Madame Elisabeth Cassany, qui sera en charge du logement social et des quartiers prioritaires.
- Madame Annie Merdrignac qui sera en charge des personnes âgées.
- Madame Véronique Bonnefond qui sera en charge du commerce et de l'artisanat.
- Monsieur Maxime Sachet qui sera en charge de la jeunesse.

Je me livrais à une statistique tout à l'heure, vous constaterez que dans le bureau municipal, il y a neuf femmes pour cinq hommes.

Je vous remercie. L'ordre du jour de la séance est épuisé, nous aurons à nous revoir, je ne suis pas sûr qu'il y ait autant de monde, pour deux séances au mois d'Avril, puisque nous aurons à mettre en place les commissions et à la fin du mois à voter le budget. J'invite les conseillers municipaux à se retrouver sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville pour la photo de groupe. Un grand merci et bonne journée.

Monsieur le Maire lève la séance.

- - - -